



Val-David : une augmentation du compte de taxes inférieure au coût de la vie

Val-David, 29 janvier 2022 - Le Conseil municipal de Val-David a adopté, le 29 janvier dernier, un budget équilibré de 11 714 372 \$ pour l'année 2022, avec une hausse moyenne des taxes en deçà du coût de la vie, soit de 3,82 % pour une résidence unifamiliale* avec les deux services.

« Notre budget municipal, c'est plus qu'une série de chiffres, c'est l'aboutissement de réflexions, d'analyses et de discussions entre les élus et les gestionnaires afin d'établir un équilibre entre la qualité de vie et les services aux citoyens et aux citoyennes, le développement économique et communautaire, l'entretien des infrastructures et les revenus de la Municipalité. Le maintien de l'offre de service actuelle et les projets ayant des impacts positifs à court et long terme ont été au cœur de nos décisions », exprime la mairesse, Dominique Forget.

Augmentation des dépenses

L'augmentation des dépenses du budget d'exploitation au montant de 945 011 \$ découle de l'augmentation des coûts de services externes (166 037 \$) provenant de la Sûreté du Québec, la Régie des incendies, la quote-part de la MRC, le transport adapté et collectif et autres organismes. D'autres dépenses d'opérations municipales s'ajoutent à cette augmentation, dont les salaires (330 437 \$), les affectations liées aux investissements (420 031 \$) et autres frais (28 506 \$).

Des projets qui améliorent la qualité de vie

Le bien-être de la communauté est au cœur des projets prioritaires par le conseil municipal. L'aménagement de nouveaux trottoirs et pistes cyclables, l'optimisation des parcs et espaces verts, la plantation d'arbres et d'arbustes comestibles, l'amélioration du parc de planche à roulettes, l'abolition des frais de location des livres québécois à la bibliothèque, la mise à niveau de sentiers, l'acquisition d'un nouveau bloc sanitaire au Parc régional et l'octroi d'un mandat à une firme de sécurité privée en période estivale en témoignent.

Programme triennal des immobilisations (PTI)

Au cours des trois prochaines années, la Municipalité de Val-David prévoit réaliser d'importants projets dans le cadre de son Programme triennal d'immobilisations (2022-2024) dont, plusieurs d'entre eux, sont conditionnels à l'obtention d'une subvention.

Les objectifs d'investissements du PTI visent à assurer la pérennité des équipements, des infrastructures publiques et du réseau routier, maintenir et agrandir le réseau d'égout et d'aqueduc, maximiser l'accès aux subventions, appuyer le développement et pérenniser la qualité de vie à Val-David.

Grands chantiers en cours et à venir (pouvant être conditionnel aux subventions)

- Agrandissement et mise aux normes de l'usine d'épuration
- Prolongement du réseau d'égout et remplacement de l'aqueduc secteur Prédéal-Trudeau
- Réfection de la conduite d'aqueduc sous-fluviale du lac de La Sapinière
- Nouveau puits Doncaster — Remplacement de l'aqueduc
- Nouvelle école primaire par le Centre de service scolaire des Laurentides — Route et infrastructures municipales

- Relocalisation de la bibliothèque

Tous les détails du budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité : valdavid.com/publications/trésorerie.

**Résidence unifamiliale d'une valeur moyenne de 229 617 \$ au rôle d'évaluation foncière.*

-30-

Municipalité du Village de Val-David
Service des communications
communications@valfavid.com
819 324-5678, poste 4249